











AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Chers membres,

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives se tiendra le 15 juin 2022 à 19 h, au Montmartre (1669, chemin Saint-Louis, Québec).

TOUS LES MEMBRES SONT INVITÉS À Y ASSISTER ET Y SONT CONVOQUÉS POUR :

- 1 Lecture de l'avis de convocation et acceptation par l'assemblée;
- 2 Vérification du quorum;
- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
- 4 Acceptation des non-membres;
- 5 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 6 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 avril 2021;
- Rapport annuel 2021 conjoint du président et du directeur général;
- 8 Présentation des états financiers au 31 décembre 2021;

- Proposition sur la répartition des excédents;
- 10 Nomination de l'auditeur pour l'année 2022;
- 11 Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2022;
- 12 Période de questions;
- 13 Élection des administrateurs et administratrices :
 - 13.1 Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs;
 - 13.2 Trois postes sont à combler;
 - 13.3 Destruction des bulletins de vote;
- 14 Levée de l'assemblée.

Marie-Josée Montminy Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative funéraire des Deux Rives, tenue le mercredi 28 avril 2021 à 19 h, de manière virtuelle en raison de la pandémie.

Mot de bienvenue par le président de la Coopérative

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres et invités de la Coopérative.

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

1.1 Nomination d'un président

210428-1.1 PAA / Claude Fluet / Diane Frappier / Adopté

Il est proposé que monsieur Sébastien Girard agisse comme président d'assemblée.

1.2 Nomination d'un secrétaire

210428-1.2 PAA / Pierre Malboeuf / Jean Desgagnés / Adopté

Il est proposé que madame Marie-Josée Montminy agisse comme secrétaire d'assemblée.

2. Lecture de l'avis de convocation par la secrétaire et acceptation par l'assemblée

Madame Marie-Josée Montminy effectue la lecture de l'avis de convocation

Considérant que la diffusion de l'avis de convocation a rempli les conditions prévues au règlement de régie interne, l'avis de convocation est accepté tel que lu par la secrétaire de l'assemblée.

3. Constatation du quorum

Le président de l'assemblée informe celle-ci que les membres présents de la Coopérative forment le quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

210428-4 PAA / Pierrette Trépanier / Sonia Bégin / Adopté

Madame Marie-Josée Montminy lit l'ordre du jour.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, tel que présenté.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 septembre 2020

5.1 Proposition de lecture abrégée et lecture du PV abrégé

210428-5.1 PAA / Julie Boucher / Jean Desgagnés / Adopté

Il est proposé de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 septembre 2020, car les membres ont la version complète dans le rapport annuel disponible en téléchargement au début de l'assemblée générale annuelle.

La secrétaire d'assemblée effectue la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 septembre 2020.

5.2 Adoption du procès-verbal

210428-5.2 PAA / Julie Boucher / Jean Desgagnés / Adopté

Il est proposé d'adopter le procèsverbal de l'assemblée générale annuelle du 16 septembre 2020.

6. Rapport annuel conjoint du président et du directeur général

Le président de la Coopérative, monsieur Claude Fluet, et le directeur général, monsieur David Emond, présentent leur rapport dont les grandes lignes se trouvent dans le rapport annuel.

7. Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

Monsieur Alain Fortier, comptable agréé chez la firme Mallette, présente le rapport financier condensé de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

8. Nomination de l'auditeur pour l'année 2021

210428-8 PAA / Garry Lavoie / Sébastien Duchesne / Adopté

Il est proposé de mandater la firme Mallette pour l'audit des états financiers de l'année 2021.

9. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2021

210428-9 PAA / Pierre Malboeuf / Edith Cloutier / Adopté

À la suite d'une recommandation en ce sens du conseil d'administration, il est proposé de maintenir à 90\$ l'allocation de présence aux réunions du conseil d'administration des administrateurs et administratrices pour l'année 2021.

10. Virement des trop-perçus à la réserve générale

210428-10 PAA / Jacques Fiset / Diane Nadeau / Adopté

Il est proposé d'affecter le trop-perçu des opérations de 3488599\$ à la réserve générale de la Coopérative.

11. Période de questions

La période de questions est ouverte, et les participants à distance sont invités à soumettre leurs questions en prenant la parole sur la réunion Zoom.

Une première question adressée demande s'il est possible que les locaux de la Coopérative servent de lieu de vaccination au public. Le directeur général prend la parole pour expliquer qu'aucune démarche en ce sens n'a été entamée, mais qu'il demeure à l'écoute des éventuels besoins du gouvernement et de la santé publique, notamment pour l'utilisation de ses locaux au besoin. Il souligne que la Coopérative ayant été considérée commerce de services essentiels depuis le début de la pandémie, ses employés se dédient prioritairement à assurer la prestation de ses services aux familles endeuillées.

Un deuxième membre prend la parole pour souligner un écart entre l'ordre du jour et le déroulement de l'assemblée concernant le point 12.2 sur la ratification d'une résolution. Le président d'assemblée lui explique à quel moment ce point sera abordé.

Une troisième question adressée demande comment la Coopérative s'est réinventée pour tenir des cérémonies funéraires en contexte de pandémie. Le directeur général prend la parole pour expliquer les ajustements effectués afin de respecter les mesures sanitaires et décrit les services offerts dans le cadre des cérémonies.

Une quatrième question concernant les moyens mis en place pour sécuriser les membres qui ont des préarrangements est posée, notamment sur le respect des contrats, le respect de la tarification, le remboursement des montants prévus pour des services qui ne sont pas livrés ainsi que la capacité des endeuillés à utiliser les services de la Coopérative dans un deuxième temps, une fois la pandémie terminée. Le directeur général répond en expliquant quelles sont les répercussions de la pandémie sur les services offerts à

ses membres et rassure l'assemblée que ceux-ci continuent de recevoir le même traitement, que la Coopérative agit de façon transparente et exemplaire, rembourse les montants prévus lorsque les services ne sont pas fournis et qu'elle sera présente pour accompagner les membres s'ils souhaitent poursuivre ou terminer les rituels dans un deuxième temps.

Un autre membre prend la parole pour décrire un irritant rencontré lors de la consultation des avis de décès sur le site Web de la Coopérative. Comme il s'agit d'une fenêtre apparaissant chaque fois qu'une nouvelle page est ouverte afin d'expliquer aux visiteurs les mesures sanitaires mises en place dans les centres funéraires, le directeur général répond qu'il n'est malheureusement pas possible de retirer l'avis tant que les mesures sanitaires demeurent en place. Il rassure toutefois le membre que, dès que ces mesures sanitaires seront levées, l'avis sera retiré du site Web.

Une dernière question est posée au sujet de l'avancement des négociations avec le syndicat. Le directeur général prend la parole une fois de plus pour préciser l'historique de l'accréditation des travailleurs et fournir une mise à iour sur le dossier.

12. Élection des administrateurs et administratrices

12.1 Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs

210428-12.1 PAA / Garry Lavoie / Diane Frappier / Adopté

Il est proposé de nommer monsieur Sébastien Girard à titre de président d'élection et madame Marie-Josée Montminy à titre de secrétaire;

Que messieurs Gabriel Cotnoir et Yves Breton agissent à titre de scrutateurs lors de l'élection des administrateurs.

12.2 Ratification de la résolution 210127-7.2 du conseil d'administration sur la durée des mandats des administrateurs et administratrices dans le contexte de la pandémie

210428-12.2 PAA / Jean-Marc Beaulieu / Pierre Malboeuf / Adopté à la majorité

Considérant le contexte exceptionnel de la pandémie de la COVID-19 qui a affecté les activités associatives de la Coopérative en 2020 et 2021, il est recommandé que le mandat de chaque administrateur en fonction en 2020 soit de quatre ans.

Monsieur Michel Tremblay, membre de la Coopérative, demande le vote. Vingt-neuf membres votent en faveur de l'adoption de la ratification, tandis que quatre membres s'opposent. La ratification proposée est donc adoptée.

12.3 Quatre postes sont à combler

À la suite du vote des membres qui se sont prononcés, les candidats élus sont:

Claude Fluet, Gilles Rouleau, Pierrette Trépanier et Jean Vézina.

12.4 Destruction des bulletins de vote papier

210428-12.4 PAA / Madeleine L'Heureux / Pierre Malboeuf / Adopté Il est proposé que les bulletins de vote soient détruits.

12.5 Clôture de l'élection

210428-12.5 PAA / Jacques Beaudet / Garry Lavoie / Adopté L'élection est close.

13. Levée de l'assemblée

210428-13 PAA / Odette Garceau / Jacques Fiset / Adopté

Il est proposé de lever la séance à 20 h 59.

Marie-Josée Montminy Secrétaire

Claude fluet Claude Fluet

Président



RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. CLAUDE FLUET

Chers membres,

Encore une année dont le bilan aura été marqué de façon indélébile par la pandémie et ses impacts sur les activités de la Coopérative. En effet, 2021 aura fait appel une fois de plus à l'adaptabilité et à la persévérance de notre personnel afin que notre clientèle puisse être bien accompagnée. Nous avons dû restreindre à nouveau l'accès à nos centres et limiter le nombre de personnes admises lors des funérailles. Un coup dur pour plusieurs familles endeuillées qui n'ont pas pu rencontrer leur conseiller en personne et ont dû dire au revoir à l'être cher, entourées de moins de gens qu'espéré. Au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à saluer le courage de toutes celles et ceux qui ont eu à affronter la perte d'un proche à travers de si grandes turbulences et à remercier les employés et l'équipe de direction pour la résilience dont ils ont fait preuve.

Malgré les nombreux changements imposés par la COVID-19 et les perturbations engendrées par un conflit de travail important, lequel a bousculé l'agenda de la Coopérative durant plusieurs mois, l'organisation a accompagné 1716 familles avec qui elle a travaillé en équipe afin de rendre à chaque défunt un hommage à son image. Je me réjouis également qu'au cours de la dernière année, nous ayons accueilli pas moins de 732 nouveaux membres, hissant notre nombre d'adhésions à 52449 au 31 décembre. Voilà une autre preuve que l'esprit coopératif ne faiblit pas même dans l'adversité.

DU SOUTIEN NÉCESSAIRE

Au fil des restrictions et des assouplissements sanitaires qui se sont succédé en 2021, notre Coopérative a témoigné toute son agilité et adapté ses activités. Par exemple, la cérémonie *Noël sans toi*, qui vise à préparer les endeuillés à traverser un premier temps des Fêtes sans un être cher, a été offerte en formule hybride pour la première fois. En effet, en plus des 60 personnes qui ont participé à l'événement en présence physique, 95 autres ont pu y assister en direct par webdiffusion. De plus, en réponse à la capacité temporairement resserrée de nos salles, des caméras additionnelles ont été installées au Centre funéraire d'Aubigny et au Centre funéraire du Plateau. Les personnes qui ne pouvaient être sur place lors de funérailles pouvaient ainsi prendre part à la cérémonie de la maison.

Entre les vagues pandémiques, nous avons pu reprendre un peu notre souffle et tenir certaines activités d'accompagnement comme à l'habitude, c'est-à-dire en personne, notamment le groupe de soutien au deuil. Une autre initiative a aussi vu le jour à l'automne: des ateliers d'art-thérapie

offerts pour adoucir la perte d'un être cher et rompre l'isolement parfois vécu par les proches. Parallèlement, notre partenariat avec l'organisme Albatros Québec nous a permis d'appuyer celui-ci dans le déploiement de nouveaux services d'écoute et de soutien au deuil, gratuits et accessibles par téléphone, en ligne ou en personne. La Coopérative est fière d'être associée à un organisme qui propose de tels services, nécessaires plus que jamais dans le contexte des deux dernières années.

2021 EN QUELQUES FAITS SAILLANTS

Toujours soucieux d'explorer de nouvelles avenues pour accomplir notre mission d'éducation, nous avons lancé deux séries de conférences et de causeries virtuelles. Ces rendez-vous, présentés et vulgarisés par des professionnels du milieu et ouverts à tous, ont permis aux participants de s'instruire sur des sujets tels que les testaments, la planification funéraire et successorale, le deuil et la thanatopraxie. L'ensemble des séances d'information du printemps 2021 est d'ailleurs accessible sur le site Web de la Coopérative afin de partager ce précieux savoir avec la communauté.

Le 31 décembre a marqué la fin d'une année mouvementée, mais aussi celle de nos activités au Centre funéraire de l'Anse. Comme annoncé à l'été 2020, l'édifice de Limoilou, n'arrivant plus à offrir une expérience client à la hauteur de celle de nos autres installations, a été vendu à l'École de cirque de Québec. Notre clientèle est maintenant dirigée vers le Centre funéraire Saint-Charles et le Centre funéraire de Charlesbourg, tous deux ayant subi une cure de rajeunissement au cours des dernières années.

Adoptée en 2019, la planification stratégique triennale de la Coopérative a suivi son cours, mais à l'instar de l'an dernier, les impacts de la pandémie se sont fait sentir. Dans un contexte qui a perduré et que nul n'aurait pu prévoir, nous avons dû une fois de plus modifier ou reporter certains projets en matière de rayonnement ou de vie associative notamment, et ce, faute de pouvoir pleinement aller à la rencontre des membres et de la communauté. Les administratrices et administrateurs sont par ailleurs confiants que l'année 2022 et les suivantes seront témoins d'actions porteuses encore plus nombreuses.

Le 28 avril 2021 avait lieu la première assemblée générale virtuelle de la Coopérative avec élections, nous permettant ainsi de réaliser notre exercice démocratique. Même si nous avons connu une belle réussite, sachez que c'est un réel soulagement de pouvoir vous accueillir en personne à notre événement de 2022. Quel bonheur de nous retrouver après deux longues années!

Je prends un moment pour saluer ici la capacité d'adaptation des administratrices et administrateurs qui ont participé avec dynamisme et assiduité à nos réunions du conseil, tantôt en virtuel tantôt en personne. Je les remercie sincèrement de leur dévouement. Pour moi, nul doute que la solidarité, le sentiment d'appartenance et les valeurs coopératives que nous partageons ont pris tout leur sens à travers les épreuves de la dernière année.

UN GRAND TOURNANT

Se préparant à souligner son 50° anniversaire, la Coopérative apprenait en décembre 2021 le départ prochain de son directeur général. En effet, monsieur David Emond, à l'emploi de la Coopérative depuis 2010 et directeur général depuis 2017, annonçait son intention de se consacrer à un projet personnel qu'il caresse depuis plusieurs années. En collaboration avec notre fédération provinciale, nous avons alors amorcé le processus de recrutement, lequel a permis de retenir une candidature de grande pointure: celle de monsieur Alain Marcoux. Celui-ci a pris les rênes de l'organisation le 14 mars dernier. Au nom des membres du conseil d'administration, je lui souhaite officiellement la bienvenue et tiens à lui exprimer notre total et entier appui.

Je terminerai en m'adressant à vous, chers membres. Depuis un demi-siècle, vous nous témoignez votre confiance, vous faites la différence à nos côtés et vous nous permettez d'accompagner les familles endeuillées des territoires que nous desservons. Il y a de quoi être fier! Souhaitons à la Coopérative funéraire des Deux Rives, dont nous faisons toutes et tous partie, de continuer d'évoluer en beauté et d'offrir des services exemplaires pendant au moins 50 autres années!

CLAUDE FLUET

Président du conseil d'administration

Claude fluct



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. DAVID EMOND

Chers membres,

À l'échelle planétaire, l'année 2021 aura été malmenée par les vagues successives de la COVID-19, mettant à dure épreuve la résilience des entreprises face à une gestion du changement constant. Et notre Coopérative n'y a pas fait exception. En tant que commerce de services essentiels et suivant les différentes mesures sanitaires prescrites par le gouvernement, nous avons eu à moduler à de nombreuses reprises nos façons de faire afin d'offrir une prestation de services qui soit à la hauteur des attentes de nos membres et des familles endeuillées que nous accompagnons. Je saisis d'ailleurs l'occasion qui m'est donnée pour remercier très sincèrement les employés et l'équipe de direction pour leur agilité dans un tel contexte pandémique.

Mais l'année 2021 n'aura pas été seulement marquée par la COVID-19. En effet, la Coopérative a fait face à un conflit de travail majeur. En mai, neuf mois après l'échéance de la convention collective, la négociation de son renouvellement a finalement pu être amorcée. Mais devant la difficulté des deux parties à s'entendre, l'escalade des moyens de pression a été rapide. Ce conflit de travail, ponctué par une grève générale illimitée et un lock-out, a paralysé l'organisation pendant un peu plus de trois mois. Le contexte est alors devenu plus propice à une réelle négociation, qui a mené à une entente à la satisfaction des deux parties puis à la signature d'une convention collective d'une durée de cinq ans à la fin d'octobre.

REPRISE DES ACTIVITÉS

Il va sans dire que la reprise des activités a été lente et difficile, conjuguée à l'enjeu du recrutement qui touche durement les entreprises de la grande région de Québec depuis plusieurs années. La Coopérative y aura échappé jusqu'à l'automne dernier; les départs qui sont survenus durant la pandémie et au cours du conflit de travail nous ont mis face à des délais de plus en plus importants pour parvenir à combler les postes vacants. Comme mentionné, les restrictions sanitaires ont également généré des défis logistiques (délais, annulations, reports) qui ont monopolisé nos employés en poste, plus particulièrement les conseillers aux familles. Devant la situation grandissante, la Coopérative a pris, en décembre, la déchirante décision de restreindre l'accès à ses services aux membres et aux détenteurs d'arrangements préalables afin de pouvoir reprendre le dessus et de continuer d'offrir une prestation en adéquation avec nos standards. Cette initiative nous a notamment permis de mieux absorber le retour de restrictions sévères pendant la période des Fêtes dues à

la vague Omicron, lesquelles ont provoqué des perturbations additionnelles dans nos services avec, à nouveau, de nombreuses annulations et reports d'événements funéraires.

Ainsi, bien que 2021 avait débuté en force, les turbulences successives ont amoindri notre capacité à prendre en charge des funérailles pendant environ la moitié de l'année; ce qui explique la baisse significative du nombre total de familles accompagnées par rapport à l'année précédente, soit 1716 événements funéraires (approximativement 600 de moins qu'en 2020). La demande est toutefois demeurée forte au regard des arrangements préalables, soit 1213 contrats, une performance similaire à l'an dernier malgré les contextes mentionnés. Voilà qui démontre bien la notoriété que nous avons acquise et la confiance que nous témoigne la population.

FAITS SAILLANTS DE 2021

Le renouvellement de la convention collective était d'ailleurs l'un des deux projets d'envergure qui figuraient au plan d'action de notre planification stratégique 2019-2022, l'autre étant la consolidation des opérations et du parc immobilier. Mentionnons à cet égard que, motivés à l'idée d'accueillir notre clientèle au sein d'installations modernes et fonctionnelles, nous avons relancé la phase II des travaux de rénovation au Centre funéraire du Plateau. Nous avons avancé dans le respect de l'échéancier et du budget définis, bien que la Coopérative ait dû faire face aux défis importants qui ont affecté l'industrie de la construction et son approvisionnement depuis les deux dernières années. Je vous invite à demeurer à l'affût de futures communications annonçant une activité d'inauguration, qui prendra place à l'automne 2022 et qui nous permettra de présenter à nos membres et au public le Centre funéraire du Plateau dans ses nouveaux atours!

Au chapitre des nouveautés, je ne peux passer sous silence notre offre d'ateliers d'art-thérapie pour apprivoiser le deuil autrement et briser l'isolement parfois ressenti chez les endeuillés. Les participants ont ainsi eu l'occasion d'échanger sur leur vécu tout en explorant différentes formes d'art favorisant l'introspection. Devant le succès de l'initiative, la Coopérative s'est par ailleurs engagée à répéter l'expérience cette année.







Atelier d'art-thérapie / Travaux au Centre funéraire du Plateau / Nouveau directeur général, monsieur Alain Marcoux

À l'instar des vagues successives de la COVID-19, l'économie a connu elle aussi des soubresauts. En effet, les perturbations mondiales ont engendré de la volatilité sur les marchés; si celle-ci a contribué à une rentabilité exceptionnelle des placements en fiducie en 2020, les rendements ont été anémiques l'an dernier et l'inflation galopante a réduit presque à néant les revenus que nous tirons de la fiducie habituellement. Malgré tout, les trop-perçus générés en 2020 et le maintien de certaines mesures d'aide financière des différents paliers de gouvernement, jumelés à nos efforts de consolidation des dernières années qui ont produit des économies récurrentes (opérations et immobilisations), ont permis d'assurer une bonne santé financière pour la Coopérative.

De belles avancées en termes de développement durable, une des composantes de l'ADN de la Coopérative, ont également été enregistrées. Nous avons d'ailleurs pris l'initiative d'y consacrer une place encore plus importante dans notre rapport annuel en y dédiant une section; nous pourrons ainsi mettre davantage en évidence nos engagements et nos réalisations. Nous avons poursuivi plusieurs actions, dont la plantation de 5488 arbres en compensation des émissions de gaz à effet de serre de nos services funéraires. Trois de nos établissements – le Centre funéraire de Charlesbourg, le Centre funéraire du Plateau et le Centre funéraire Duberger–Les Saules – ont en outre obtenu l'accréditation *ICI on recycle!* et s'ajoutent aux six autres points de service déjà certifiés.

Autre fait à noter en 2021, notre politique de développement durable a été bonifiée et mise à jour. Celle-ci est disponible sur notre site Web et j'invite tous nos membres, le public, mais également les autres entreprises funéraires à s'en inspirer pour conjuguer nos efforts et réduire notre empreinte écologique ainsi que les changements climatiques. Comme vous le savez toutefois, le développement durable n'est pas qu'une question environnementale. Il comporte aussi tout un volet social, et la Coopérative a de nouveau témoigné de façon concrète son engagement auprès des communautés que nous desservons en versant 31 023,25\$ en dons et commandites. Nous avons par ailleurs reconduit l'approche adoptée l'an dernier, soit de soutenir des organismes proposés par des employés eux-mêmes impliqués ou sensibilisés à des causes importantes, de façon à éveiller et à encourager le personnel à la philanthropie et à l'engagement social.

NOUVEAU DÉPART

Avec les défis surmontés et les projets réalisés, le contexte pandémique semblant enfin s'étioler, le moment s'avérait opportun pour annoncer mon départ et me consacrer à un projet personnel planifié depuis plusieurs années. La Coopérative a donc mis en marche le processus de recrutement d'une nouvelle direction générale, à l'issue duquel monsieur Alain Marcoux a été nommé à sa tête et est entré en fonction le 14 mars 2022. Je me réjouis d'ailleurs de voir qu'il a su s'installer rapidement aux commandes de la Coopérative, avec doigté et enthousiasme.

Mes 12 années au service de la Coopérative auront assurément été une expérience riche et palpitante. J'en ressors nourri, grandi et reconnaissant pour ces rencontres personnelles et relations professionnelles qui ont façonné mon engagement et m'ont poussé à donner le meilleur de moi-même. Je tiens à remercier chacun des membres du conseil d'administration de leur précieux soutien et de leur confiance à mon égard. Un sincère merci également à tous les employés et à l'équipe de direction avec qui j'ai eu le privilège d'œuvrer pour offrir des services exemplaires aux familles accompagnées et à vous, chers membres. Enfin, je salue nos partenaires et complices d'affaires sur qui nous avons toujours pu compter.

À l'aube du 50° anniversaire de la Coopérative, il ne fait aucun doute que celle-ci demeurera la référence en matière de produits, de services et d'installations funéraires de qualité et à des prix justes dans la grande région de la Capitale-Nationale. Je souhaite donc à notre belle organisation au moins un autre demi-siècle de succès, à s'épanouir et à évoluer avec les communautés où elle est présente.

Salutations distinguées et coopératives,

DAVID EMOND Directeur général



Aux membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives,

OPINION

Les états financiers résumés, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2021 et les états résumés des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, sont tirés des états financiers audités de la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (Coopérative) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits à la note 2.

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS ET NOTRE RAPPORT SUR CES ÉTATS

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 30 mars 2022.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés sur la base des critères décrits à la note 2.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810 « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

Mallette s.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada Le 5 mai 2022

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique no A119066

ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS ET DE LA RÉSERVE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2021	2020
PRODUITS DE FUNÉRAILLES	7 358 678 \$	9 557 382 \$
COÛT DES FUNÉRAILLES	2 350 033	2 929 960
TROP-PERÇU BRUT	5 008 645	6 627 422
AUTRES CHARGES (PRODUITS) D'EXPLOITATION		
Frais d'administration	6 401 749	6 033 741
Frais financiers	699 571	784 432
Autres produits	(356 823)	(3 177 964)
	6 744 497	3 640 209
TROP-PERÇU (DÉFICIT) AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	(1 735 852)	2 987 213
AUTRES ÉLÉMENTS		
Variation de la juste valeur des placements	(72.004)	(421.0.47)
en fiducie - arrangements préalables	(73 884)	(431 947)
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	(134 031)	(160 903)
Aide gouvernementale	(680 893)	(1 053 663)
	(888 808)	(1 646 513)
TROP-PERÇU (DÉFICIT) AVANT IMPÔTS	(847 044)	4 633 726
IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU (DÉFICIT)		
Exigibles (recouvrables)	(335 236)	873 443
Futurs	53 445	271 684
	(281 791)	1 145 127
TROP-PERÇU (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(565 253)	3 488 599
RÉSERVE, début de l'exercice	11 579 088	8 090 489
RÉSERVE, fin de l'exercice	11 013 835 \$	11 579 088 \$

BILAN RÉSUMÉ

Au 31 décembre

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	638 195 \$	1 016 338 \$
Créances	962 985	4 073 309
Impôts à recouvrer	694 851	-
Stocks	218 921	220 706
Frais payés d'avance	148 309	141 587
Actifs à long terme destinés à la vente	762 769	-
	3 426 030	5 451 940
PLACEMENTS HORS FIDUCIE À LA JUSTE VALEUR	3 126 824	3 524 057
PLACEMENTS HORS FIDUCIE AU COÛT	65 906	65 755
PLACEMENTS EN FIDUCIE – ARRANGEMENTS PRÉALABLES		
Placements au coût	3 570 981	434 423
Placements à la juste valeur	43 282 563	43 458 271
	46 853 544	43 892 694
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 852 571	13 420 736
ACTIFS INCORPORELS	1 153 264	1 181 579
ÉCART D'ACQUISITION	121 153	121 153
	68 599 292 \$	67 657 914 \$

BILAN RÉSUMÉ (SUITE)

Au 31 décembre

	2021	2020
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes d'exploitation	1 995 140 \$	1 586 066 \$
Impôts exigibles	-	728 544
Passif rattaché aux actifs destinés à la vente	102 570	839 344
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	875 892	26 538
	2 973 602	3 180 492
DETTE À LONG TERME	7 573 113	8 664 302
ARRANGEMENTS PRÉALABLES	44 514 401	41 769 869
IMPÔTS FUTURS	1 193 441	1 113 458
	56 254 557	54 728 121
AVOIR		
AVOIR DES MEMBRES		
Capital social	1 290 141	1 313 226
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Réserve	11 013 835	11 579 088
Surplus d'apport	40 759	37 479
	11 054 594	11 616 567
	12 344 735	12 929 793
	68 599 292 \$	67 657 914 \$

Pour le conseil d'administration :

Claude Fluet Claude Fluet, président

H. E.L.

Madeleine L'Heureux, trésorière

ÉTAT RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Trop-perçu (déficit) de l'exercice	(565 253) \$	3 488 599 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	600 429	621 195
Amortissement des actifs incorporels	28 315	28 315
Amortissement des frais de financement	2 500	2 500
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(1 610)	(484 849)
Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables	(73 884)	(431 947)
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	(134 031)	160 903
Impôts futurs	53 445	271 684
	(90 089)	3 656 400
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	1 271 407	(1 426 582)
	1 181 318	2 229 818
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements hors fiducie à la juste valeur	531 113	(1 871 602)
Variation des placements en fiducie - arrangements préalables et des arrangements préalables	(142 434)	(70 860)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(983 924)	(458 888)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	10 160	1 701 499
	(585 085)	(699 851)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(954 571)	(867 738)
Produit de l'émission de parts	42 230	68 535
Montant versé pour les remboursements et les rachats de parts	(62 035)	(71 330)
Don d'un membre affecté au surplus d'apport	-	516
	(974 376)	(870 017)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(378 143)	659 950
ENCAISSE, début de l'exercice	1 016 338	356 388
ENCAISSE, fin de l'exercice	638 195 \$	1 016 338 \$
ACTIVITÉS N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	333 133 4	Τ 010 000 ψ
Loyés payés d'avance en contrepartie d'un gain sur cession d'immobilisations corporelles	- \$	60 000 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie des dettes d'exploitation	819 658 \$	- \$
Transfert de parts sociales au surplus d'apport	3 280 \$	- \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Au 31 décembre 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative, régie par les dispositions de la Loi sur les coopératives du Québec, offre des services funéraires. Ses statuts ne lui permettent pas de verser des ristournes.

2. CRITÈRES APPLIQUÉS POUR LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités au 31 décembre 2021 et pour l'exercice terminé à cette date préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en tenant compte des pratiques particulières découlant des exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec et de son règlement d'application qui exige que tout le capital social soit présenté à l'avoir des membres.

La préparation des états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les informations qui auront à y être reflétées afin qu'ils soient cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent, dans leurs aspects significatifs, un résumé fidèle de ces états.

La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants :

- · Les états financiers résumés comprennent un état résumé pour chaque état des états financiers audités;
- Les informations comprises dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes dans les états financiers audités;
- Les principaux sous-totaux et totaux et les principales informations comparatives des états financiers audités sont inclus;
- Les états financiers résumés contiennent l'information, tirée des états financiers audités, traitant des questions ayant une incidence généralisée ou par ailleurs importante sur les états financiers résumés.

Il est possible d'obtenir les états financiers audités de la Coopérative funéraire des Deux Rives en communiquant avec la direction de la Coopérative.

3. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

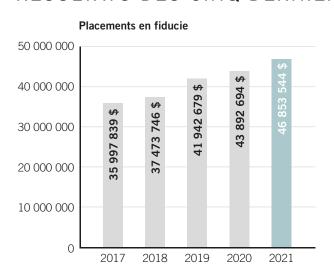
Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Coopérative a effectué la presque totalité de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

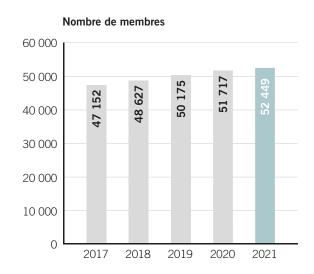
QUELQUES STATISTIQUES

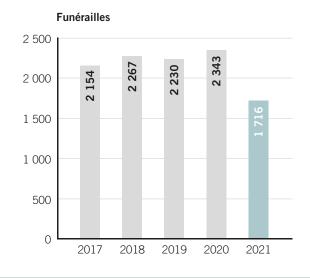
	2021
Trop-perçu de l'exercice (déficit)	(565 253 \$)
Nombre de membres	52 449
Économies par les membres: achat de biens et services funéraires (rabais de 20 %)	1 367 257 \$
Nombre de funérailles	1 716
Nombre de contrats d'arrangements préalables	1 213
Placements en fiducie – arrangements préalables	46 853 544 \$
Ventes de parts privilégiées (cumulatif)	479 180 \$

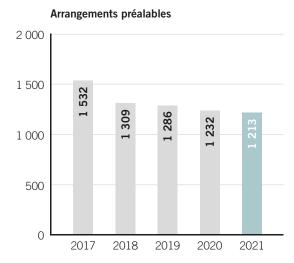
2020
3 488 599 \$
51 717
1 820 257 \$
2 343
1 232
43 892 694 \$
517 000 \$

RÉSULTATS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES









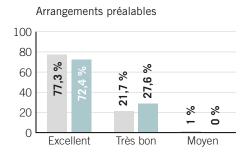
UN ACCOMPAGNEMENT

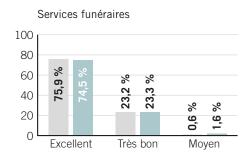
ÉVOLUTIF

Malgré les perturbations qu'ont connues nos services au cours de la dernière année, il est important pour notre équipe d'offrir un accompagnement qui répond aux besoins réels de nos membres et de nos clients. Que ce soit pour organiser des funérailles ou pour planifier des arrangements préalables, la Coopérative s'assure de constamment adapter son offre aux différentes circonstances afin que chaque famille reçoive la meilleure prestation possible.

Dans un souci continuel d'améliorer ses services, la Coopérative remet une fiche d'évaluation à chaque personne ou famille accompagnée dans l'organisation de funérailles ou pour la planification de préarrangements. Voici un aperçu des réponses obtenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 :

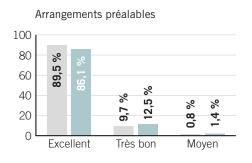
Qualité du service du personnel à l'accueil

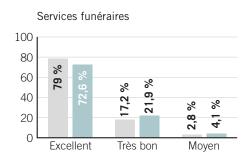




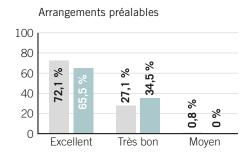


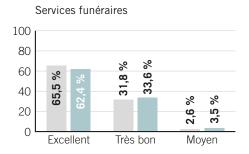
Qualité du service lors de la rencontre avec le conseiller ou la conseillère





Choix des biens et des services





De plus, à la question « Quelle est la probabilité que vous recommandiez la Coopérative à vos parents, amis et collègues? » qui sert à évaluer le degré de satisfaction, nous avons obtenu un résultat de **85,9** par les membres ayant signé des arrangements préalables et de **74,4** par ceux qui ont eu recours à nos services pour l'organisation de funérailles en 2021. À noter que, selon la méthode de calcul, le taux peut varier entre -100 et +100.

DONS ET COMMANDITES

Chaque année, la Coopérative funéraire des Deux Rives contribue au développement des personnes et de la collectivité par l'entremise de son programme de dons et commandites. Fidèle au principe coopératif d'engagement envers la communauté, un montant total de 31 023,25 \$ a été octroyé à 56 organismes qui œuvrent sur l'ensemble du territoire desservi. En voici la liste.

Côte-de-Beaupré

- Alliance Affaires Côte-de-Beaupré
- Club de marche Côte-de-Beaupré
- Comité de bienfaisance de Saint-Joachim
- Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré
- · La Grande Ferme
- Le Pivot
- Paroisse Notre-Damede-la-Nouvelle-France (Château-Richer)
- Rythmes & Papilles Côte-de-Beaupré

Lévis

- ALPHA Entraide
- ADOberge
- Assemblée Cardinal Louis-Nazaire-Bégin
- Cégep de Lévis (SASC)
- · Comptoir Le Grenier
- Fondation Hôtel-Dieu de Lévis
- · Fondation Jonction pour elle

Lotbinière

- Carrefour des personnes aînées de Lotbinière
- Société canadienne du cancer– Relais pour la vie de Lotbinière

Québec

- Carrefour jeunesseemploi Chauveau
- Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
- Centre communautaire Jacques-Cartier
- Centre Durocher
- Chevaliers de Colomb –
 Conseil 5529 Montcalm
- Club des petits déjeuners du Québec
- Coop FA
- Coopérative jeunesse de services de l'Ouest (CJS Option-travail)
- Corporation jeunesse Saint-Sauveur
- CQCM
- Entr'actes
- FADOQ
- Fibrose kystique Canada
- · Fondation Accroche-Cœur
- Fondation Contact-Aînés
- Fondation de l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg
- Fondation de Lauberivière
- Fondation des sourds du Québec

- Fondation du Cégep de Sainte-Foy
- Fondation Mira
- Fondation Partage chrétien Saint-Ambroise
- Fondation Pause-Bonheur
- · Ici et maintenant
- · La Maison des Petits Tournesols
- La Ruche Projet Monarque
- · Le Noël du bonheur
- · Les Petits Frères de Québec
- Leucan
- Maison Richelieu –
 Hébergement jeunesse
- Nature Québec
- Paroisse Saint-Ambroise de la Jeune Lorette
- Résidence Le Jules-Verne
- Réveillon de Noël de l'abbé Gérard Tremblay
- Service d'entraide communautaire Rayon de soleil
- · Société Alzheimer de Québec
- Société canadienne du cancer
- Société de la SLA du Québec
- Société Saint-Vincent-de-Paul de Québec
- Violence Info

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Soucieuse de l'impact environnemental, social et économique de ses activités, la Coopérative funéraire des Deux Rives a mis sur pied en 2010 un comité de développement durable encadré par Québec'ERE-environnement et développement durable. Depuis la création du comité, la Coopérative a reçu plus d'une douzaine de prix et de distinctions. Voici les éléments principaux de notre bilan en développement durable pour 2021.

VOLET ENVIRONNEMENTAL



5488 arbres plantés

pour compenser les gaz à effet de serre émis dans le cadre de nos services funéraires



de cercueils écologiques 31%



nouveaux centres attestés

du programme Ici on recycle + de RECYC-QUÉBEC



Obtention de l'attestation Écoresponsable

de cercueils loués

de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

VOLET SOCIAL



activités

de soutien et d'éducation pour 610 participants



webdiffusions

de cérémonies aux Centres funéraires Saint-Charles et d'Aubigny





sur le développement durable publiés dans le bulletin interne des employés

11 employés et leurs familles

ayant participé et recueilli des fonds pour la Marche pour vaincre la SLA



commandites auprès de 56 organismes

VOLET ÉCONOMIQUE



La Coopérative privilégie les fournisseurs québécois dans son offre de produits



Les services complémentaires (fleurs, buffets, etc.) sont offerts par des partenaires locaux



La Coopérative encourage la collaboration avec des entreprises d'économie sociale

EMPLOYÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Regroupés selon leur occupation principale

Équipe de direction

David Emond Directeur général

Yves Breton

Directeur administration et finances

Nancy Lavigne Directrice à l'expérience client

Carmen Potvin
Directrice exécutive

Audrey Lamontagne Directrice adjointe aux ressources humaines

Directeur adjoint aux immobilisations

Jacques Fortier

Directrice adjointe à la comptabilité

Danielle Perreault

Adjointe à la comptabilité

France Caron

Adjointes administratives

Laurence Bouillon Maude Turcotte Lachance

Directrice adjointe aux événements funéraires

Caroline Huot

Assistant à la coordination des événements funéraires

Gérald Carpentier

Directrice adjointe aux opérations

Valérie Blais

Répartiteurs

Flora Bertaux Steve Plante Diane Rousseau

Directrice adjointe aux services aux familles

Nancy Kirouac

Conseillers

Isabelle Potvin Conseillère responsable Centre funéraire d'Aubigny

Catherine Caron Conseillère responsable Centre funéraire de Charlesbourg

Sylvie Caron

Conseillère responsable Centre funéraire Duberger-Les Saules

André Desjardins Conseiller responsable Centre funéraire Saint-Charles

Sylvie St-Hilaire Conseillère responsable Centre funéraire Côte-de-Beaupré

Lyna Richard Conseillère responsable Centre funéraire de l'Anse

Noémie Baron Manon Corneau Johanne Corriveau Doris Côté André Desiardins Richard Dugas Lyne Dumont Caroline Harvey Lvne Hébert Johanne Lambert Jean-Louis Langlais Catherine Lapointe Catherine Marceau **Audrey Morais** Claude Soucy Sylvie Vézina

Thanatopractrices

Geneviève Marceau Kathy Ouellet

Brancardiers

Éric Auger Donald B. Rioux Ghislain Bérubé Richar Bédard Gaston Boulet Germain Morin Michel Pelletier Michel Tremblay

Réceptionnistes

Sonia Bégin Lucie Blanchard Denise Bouchard Micheline Daigle Nathalie Déraspe Sylvie Fortin Denise Gagnon Jeanne Gagnon Nancy Lachance Marilyn Morel Martine Roy

Agents d'accueil

Louise Barbeau Jean-Marc Beaulieu Célyne Blanchet Denis Bouchard Jean-Louis Caron Gilles Couillard Réjean Daigneault Nathalie Dufour Martin Émond Bernard Gagné Christine Gagnon Édith Hamel Jacques Leclerc Monique Marcotte Raymonde Pagé Fernande Payeur Richard Pelletier André Saurette Linda Thériault

Personnel de funérailles

DIRECTEURS
DE FUNÉRAILLES
Rodrigue Baron
Paul Bilodeau
Daniel Brochu
Jean-Marc Desrosiers
Richard Dorval
Jacques Doyon
Mario Lemieux
Jean-Marc Majeau
Daniel Pelosse
Yvan Turmel

PORTEURS ET **CHAUFFEURS** Robert Bernard Mario Boivin Réal Dumas Jean-Guy Fournier Camil Gagné René Gauthier André Harvev Rosaire Lachance Michel Leclerc Pierre Lelièvre Jacques Lemieux Simon Lessard Jean Levesque Sylvain Ouellette Christian Rivard Paul Rouillard Richard Sainte-Marie Jean-Marie Tremblay Simon Tremblay Clarence Voyer

Maintenance et entretien

Jean-Pierre Gagné Bernard Garneau Gilles Labrecque Christian Langevin Jany Roy

CENTRES FUNÉRAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2021

CENTRE ADMINISTRATIF

465, avenue Godin

Québec (Québec) G1M 3G7

CÔTE-DE-BEAUPRÉ

10579, boul. Sainte-Anne

Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) GOA 3CO

3232, avenue Royale

Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) GOA 3RO

3, avenue Marcel-Legendre

Saint-Tite-des-Caps (Québec) GOA 4JO

LÉVIS

154, rue du Mont-Marie Lévis (Québec) G6V 8X1

LOTBINIÈRE

1 888 688-2411

QUÉBEC

280, 8e Rue

Québec (Québec) G1L 2N9

7335, boul. Henri-Bourassa

Québec (Québec) G1H 3E5

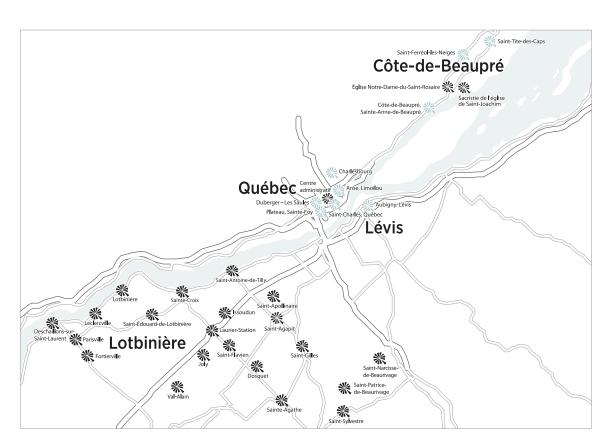
2620, rue Darveau

Québec (Québec) G1P 3V5

693, avenue Nérée-Tremblay Québec (Québec) G1N 4R8

1420, boul. Wilfrid-Hamel

Québec (Québec) G1N 3Y6





Centres de la Coopérative funéraire des Deux Rives



Lieux où la Coopérative funéraire des Deux Rives a accès à une salle d'exposition

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

FNGAGÉ

Notre conseil d'administration œuvre dans un souci constant des impacts de leurs décisions afin d'assurer la satisfaction de nos membres et de notre clientèle tout en veillant à la pérennité de la Coopérative. Ayant su composer avec des changements fréquents pour la tenue de leurs réunions à distance ou en présence physique, les membres du conseil d'administration affichent un taux de présence de 93 % aux neuf rencontres annuelles. En outre, les administratrices et administrateurs siègent assidûment à divers comités.

Voici la liste de ces comités et de celles et ceux qui les composent.

Comité exécutif

Claude Fluet, président Jacques Beaudet, vice-président Madeleine L'Heureux, trésorière Marie-Josée Montminy, secrétaire Pierrette Trépanier

Assemblée générale annuelle

Madeleine L'Heureux David Emond Gilles Rouleau Pierrette Trépanier

Mise en candidature

David Emond Marie-Josée Montminy Pierrette Trépanier

Évaluation du directeur général

Jacques Beaudet Julie Boucher Jean Desgagnés Claude Fluet

Dons et commandites

Marie-Josée Montminy, présidente David Emond Madeleine L'Heureux Jean Vézina

Finances

Madeleine L'Heureux, présidente Julie Boucher Yves Breton David Emond Jean-Philippe Lapointe Pierrette Trépanier

Comité *ad hoc* du Congrès des coopératives funéraires du Québec 2022

Jacques Beaudet Laurence Bouillon David Emond Madeleine L'Heureux Gilles Rouleau

Comité ad hoc de gouvernance en relations de travail

Jocelyn Bigras Jean Desgagnés David Emond Claude Fluet Audrey Lamontagne

Comité d'audit

Julie Boucher Yves Breton Jean Desgagnés David Emond Jean-Philippe Lapointe

Comité de développement durable

Jocelyn Bigras, président Éric Auger David Emond Jacques Fortier Carmen Potvin Gilles Rouleau

Comité d'évaluation et de perfectionnement du conseil d'administration

Jacques Beaudet Jocelyn Bigras Julie Boucher David Emond

Comité paritaire Mont-Marie et Deux Rives

Julie Boucher David Emond Claude Fluet Représentants de la Corporation du Mont-Marie

Comité paritaire Saint-Charles et Deux Rives

David Emond Claude Fluet Madeleine L'Heureux Représentants de la Compagnie du cimetière Saint-Charles

Comité relève jeunesse

Jacques Beaudet David Emond Claude Fluet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 2021



Claude Fluet Président



Jacques Beaudet Vice-président



Madeleine L'Heureux Trésorière



Marie-Josée Montminy Secrétaire



Jocelyn Bigras Administrateur



Julie Boucher Administratrice



Jean Desgagnés Administrateur



Jean-Philippe Lapointe Administrateur



Gilles Rouleau Administrateur



Pierrette Trépanier Administratrice



Jean Vézina Administrateur



Marie-Ève Fortier Observatrice jeunesse

Imprimé sur du papier Rolland Enviro contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo et Garant des forêts intactes™c, sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

ADMINISTRATION

465, avenue Godin, Québec (Québec) G1M 3G7 418 688-2411 | 1 888 688-2411 coopfuneraire2rives.com | residence@coopfuneraire2rives.com



PRÉSENT À CHAQUE INSTANT

